

PRÉSENTATION ET DOMAINES D'APPLICATION :

Pour arrimages semilourds.
Pour tous artisans, maintenance.



**Sangle d'arrimage polyester à cliquet
et à crochet double Cancale**

DESCRIPTIF TECHNIQUE PRODUIT :

- 100 % polyester haute tenacité.
- Cliquets en acier.
- Crochets fils Ø 9 mm.
- Excellente résistance.

ASPECTS NORMATIFS :

Conforme à la norme **EN 12195-2**.

Selon cette norme, la sangle doit être munie d'une étiquette faisant apparaître les éléments suivants : résistance à la rupture, longueur de la sangle, date de fabrication (année), mention « ne pas lever seulement arrimer », code fabriquant, code couleur de l'étiquette.

La norme spécifie que chaque sangle doit être vérifiée avant toute utilisation.

INFORMATIONS DIVERSES ET CONSEILS :

Les sangles ne doivent pas être nouées, ni mises sous tension au contact d'arêtes vives ou de surfaces rugueuses sans accessoires de protection.

L'utilisation de toute pièce non prévue par le fabricant pour manœuvrer les tendeurs, en particulier, dans le but d'amplifier la tension des sangles est formellement interdit.

Ces sangles ne sont pas des articles de sécurité.

Ces sangles ne sont pas destinées au levage.

Capacité d'arrimage :

Les capacités d'arrimage (force maximale utilisée en traction) ou TMU (Tension Maximale d'Utilisation) sont définies en décanewtons (1 daN = 1 kg).

Ces capacités sont déterminées selon 2 critères :

1. Arrimage en boucle 

2. Arrimage en traction directe 

CONDITIONNEMENT :

Unité de vente : à l'unité.

Largeur mm	Longueur m	Capacité d'arrimage en boucle kg	Capacité d'arrimage en traction directe kg	Code
35	7	3 000	1 500	348 293



Forts de nos 120 ans d'expertise, nous recherchons, pour vous, d'excellents rapports qualité/prix chez les meilleurs fabricants reconnus. Tous les fournisseurs retenus s'engagent au travers de notre « charte fournisseur » sur les valeurs d'éthique, de respect des personnes et de l'environnement, de respect du droit du travail et la lutte contre la corruption.

En savoir plus, www.legallais.com

Dernière mise-à-jour : 18/12/13.